



EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 17 février 2011

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4,
1.2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 6.1, 2.1, 2.2, 10.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 0.2)
Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Geneviève VERRON Avanné-Aveney : Laurent DELMOTTE
Besançon : Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1),
Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 3.4), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN,
Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON,
Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Solange JOLY (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1),
Christophe LIME, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.1.1), Danièle POISSENOT,
Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport 1.1.1) et jusqu'au
rapport 3.4), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN,
Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.1) Zahira YASSIR-COUVAL, Boussières : Roland DEMESMAY Busy : Philippe SIMONIN
Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au
rapport 1.1.1) Champagny : Claude VOIDEY Chatillon-le-Duc : Catherine BOTTERON, Philippe GUILLAUME Chauenne :
Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 1.1.1) Deluz :
Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI
Gennes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod :
Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirolle : Daniel HUOT (à partir du rapport 1.1.1), Didier MARQUE (représenté
par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines :
Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX jusqu'au rapport
1.1.1) Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.1), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET
(à partir du rapport 1.1.1) Noiron : Bernard MADOUX Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1),
Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Michel LETHIER
Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT (à partir
du rapport 1.1.1), Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thisse
: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 1.1.1) Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT
Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par sa
suppléante jusqu'au rapport 0.2 puis présent jusqu'au rapport 10.1)

Étaient absents : Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD,
Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Catherine GELIN,
Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Valérie HINCELIN,
Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER,
Elisabeth PEQUIGNOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières :
Bertrand ASTRIC Braillans : Alain BLESSEMAILLE Champoux : Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH
Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin : André BAVEREL
Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : Cédric LINDECKER Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY,
Séverine MONLLOR Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET
Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET
Serre-les-Sapins : Christian BOILLEY Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Zahira YASSIR-COUVAL

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du rapport 1.1.1), S. RUTKOWSKI, E. ALAUZET, P. BONNET, A. GHEZALI, JP. GOVIGNAUX, V. HINCELIN,
J.S. LEUBA (jusqu'au rapport 0.2), M. LOYAT, C. MICHEL, N. MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.2), M. OMOURI, J. PANIER, E. PEQUIGNOT,
F. PRESSE, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.5), B. ASTRIC, A. BLESSEMAILLE, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.2), JM. ROTH, B. COSTANTINI
(à partir du rapport 1.1.2), A. BAVEREL, M. COTTINY, S. MONLLOR, J. MENIGOZ, JM. FAIVRE

Mandataires : M. DE WILDE-BESANCON (à partir du rapport 1.1.1), G. VERRON, C. TISSIER, J. ROSSELOT, L. HAKKAR, YM. DAHOUI, B. CYPRIANI,
N. BODIN (jusqu'au rapport 0.2), JC. ROY, S. WANLIN, C. DEVESA (à partir du rapport 1.1.2), E. SASSARD, F. FELLMANN, JM. GIRERD,
N. GUILLEMET, D. GENDRAUD (à partir du rapport 3.5), R. DEMESMAY, R. REYLE, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.2), C. VOIDEY,
JL. FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.2), Y. GUYEN, G. BAULIEU, JM. MAY, MO. CRABBE-DIAWARA, JM. BOUSSET

Délibération n°2010/001301

Rapport n°1.1.4 - Information des élus sur l'utilisation des dépenses imprévues - Exercice 2010

Information des élus sur l'utilisation des dépenses imprévues - Exercice 2010

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010-2014	Budget 2010 consolidé : 681 919,53 € dont : <ul style="list-style-type: none">- budget principal : 350 000 €- budget annexe Transports : 40 337,22 €- budget annexe Déchets : 281 582,31 €- budget annexe CRR : 10 000 €

Résumé :

Ce rapport présente l'utilisation faite des lignes de dépenses imprévues au cours de l'exercice 2010 :

- sur le budget principal, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 200 000 € a été utilisée pour 71 000 € et la ligne de dépenses imprévues ouverte en investissement pour 150 000 € n'a pas été utilisée,
- sur le budget annexe Transports, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 40 337,22 € a été utilisée pour 10 000 €,
- sur le budget annexe Déchets, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 215 994,21€ a été utilisée pour 3 100 € et la ligne de dépenses imprévues ouverte en investissement pour 65 588,10 € n'a pas été utilisée,
- sur le budget annexe CRR, la ligne de dépenses imprévues ouverte en fonctionnement pour 10 000 € a été utilisée pour 2 350 €.

I. Budget principal

Au budget principal, 200 000 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement et 150 000 € sur celle d'investissement.

Pour la section de fonctionnement, l'utilisation qui en a été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
16/10	011.821	71 000 €	Réparations suite aux dégradations sur des aires d'accueil des gens du voyage.
TOTAL		71 000 €	Soit 35 % de l'enveloppe totale de dépenses imprévues
Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement		129 000 €	

Pour la section d'investissement, la ligne de dépenses imprévues n'a pas été utilisée.

II. Budget annexe Transports

Au budget annexe Transports 40 337,22 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement.

L'utilisation qui en a été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
29/11/2010	014.815.739	10 000 €	Demande de remboursement de VT.
TOTAL		10 000 €	Soit 25 % de l'enveloppe totale de dépenses imprévues
Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement		30 337,22 €	

III. Budget annexe Déchets

Au budget annexe Déchets, 215 994,21 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement et 65 588,10 € ont été inscrits sur celle d'investissement.

Pour la section de fonctionnement, l'utilisation qui en a été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
30/04/2010	67.812.678	3 100 €	Paiement de l'indemnité suite à la rupture du marché « caisson, bennes à ordures ménagères » (dont le cahier des charges a été notifié en date du 27 octobre 2009). Lors de la notification du marché, le calcul de la redevance incitative était basé uniquement sur un système de levée. Ce calcul a par la suite évolué puisqu'il est aujourd'hui également fondé sur la pesée dynamique. Afin de s'adapter à ces évolutions techniques le cahier des charges a dû être modifié (Cf. délibération du Conseil de Communauté du 25 mars 2010).
TOTAL		3 100 €	Soit 1 % de l'enveloppe totale de dépenses imprévues
Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement		212 894,21 €	

Pour la section d'investissement, la ligne de dépenses imprévues n'a pas été utilisée.

IV. Budget annexe CRR

Au budget annexe CRR, 10 000 € ont été inscrits sur la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement.

L'utilisation qui a en été faite est la suivante :

Date	Imputation destinataire	Montant	Objet
28/04/2010	65.311.658	100 €	Créances irrécouvrables.
2/12/2010	67.311.6711	2 250 €	Intérêts moratoires versés suite à un retard de paiement d'une facture à une entreprise qui effectue des travaux sur la Cité des Arts. Ce retard est dû pour partie au maître d'œuvre qui a transmis à la CAGB un état d'acompte erroné. Il a été acté que ce dernier remboursera à la CAGB une partie de ces intérêts moratoires. Le trésorier a versé 1 140,44 € d'intérêts moratoires.
TOTAL		2 350 €	Soit 1 % de l'enveloppe totale de dépenses imprévues
Solde de l'enveloppe de dépenses imprévues en fonctionnement		7 650 €	

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'utilisation des lignes de dépenses imprévues au long de l'exercice 2010.

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

RECU 22 FEV 2011